

PROCES VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

4, avenue Nelson Mandela
CS 60094
66 701 ARGELES SUR MER

En Date du : 02 février 2023

Année scolaire : 2022-2023

Séance N° 3

Date de transmission de la convocation aux membres : 23 janvier 2023

2eme convocation (oui/non) :
(en cas d'absence de quorum lors de la séance précédente)

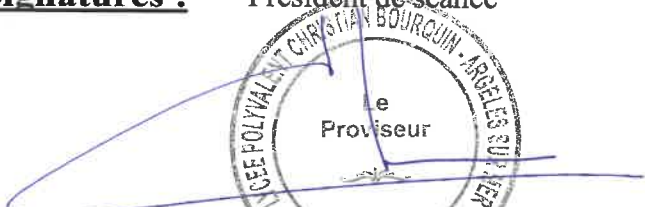

Président	Secrétaire de séance	Quorum : 16
Florent MARTIN Proviseur	F.DONNET Représentant des personnels enseignants	Nombre de présents : 20

Ordre du jour

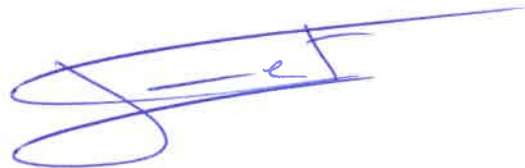
- Adoption du PV du CA précédent du 05 décembre 2022

I – Vie administrative		
	Page 3	
II - Vie pédagogique et éducative 1-Projet de TRM 2023	Page 3	
III - Vie budgétaire et financière 1-Contrats - conventions 2-Tarifs	Page 6	
IV - Questions diverses - Questions des élèves	Page 7	

Signatures : Président de séance

Secrétaire de séance



LISTE D'ÉMARGEMENT

	PRESENTS	Signature	Adresse mail
DIRECTION	1 M. Florent MARTIN, <i>Chef d'Etablissement</i>		florent.martin@ac-montpellier.fr
	2 M. Eric NICOL, <i>Provisseur Adjoint</i>		eric.nicol@ac-montpellier.fr
	3 Mme Marilyn STRIEBICH, <i>Gestionnaire et Agent Comptable</i>		gest.0660924w@ac-montpellier.fr
	4 M Hervé MATTER (DDFPT)		ddfpt.bourquin@ac-montpellier.fr
	5 Mme Séverine FOLTRAN <i>CPE</i>		severine.foltran@ac-montpellier.fr
ENSEIGNANTS	6 Mme Françoise SUREDA <i>CARRION Corinne</i>		francoise.sureda@ac-montpellier.fr
	7 M. Frédéric DONNET		frederic.donnet@ac-montpellier.fr
	8 Mme Barbara SENZ		barbara.senz@ac-montpellier.fr
	9 Mme Muriel LE GLOANE		muriel.mettay@ac-montpellier.fr
	10 M. Olivier MORINIERE		olivier.Moriniere@ac-montpellier.fr
	11 M. Karim EL OUARDI		karim.el-ouardi@ac-montpellier.fr
	12 M. Erick SAINT		erick.saint@ac-montpellier.fr
PERSONNEL ADMINISTRATIF	13 Mme Flavienne PUIGSEGUR		flavienne.puigsegur@laregion.fr
	14 Mme Nathalie BRULARD		nathalie.brulard@ac-montpellier.fr
	15 Mme Isabelle DECHAVANNE		isabelle.dechavanne@laregion.fr
Personne qualifiée	16 M Julien BOY		j.boy@hotels-rh.com
REGION + COMMUNE	17 M. Christophe MANAS élu régional		christophe.manas@laregion.fr
	18 M. Julien BARAILLÉ élu régional		julien.baraille@laregion.fr
	19 Mme Muriel SAIGNOL (<i>Mairie Argeles</i>)	Excusée	m.saignol@ville-argeles-sur-mer.fr
	20 Mme Maria CABRERA (<i>Communauté de Communes</i>) Adjointe à l'enseignement		maria.cabrera@cc-acvi.com
DELEGUES PARENTS	21 Mme Nathalie BOISSEAU		tara21.boisseau@gmail.com
	22 Mme Annabel TRAVADON		annabel.travadon@gmail.com
	23 M. Didier RODRIGUEZ		didier-rod@sfr.fr
	24 M. Jérôme FAIG		jerome.faig@gmail.com
	25 Mme Sara MONIER		s.monnier88@gmail.com
DELEGUES ELEVES	26 M. René DJEDJE		rene.djedje2005@gmail.com
	27 Mlle Julie SARDA		julie.sarda61@orange.fr
	28 Mlle Leelou LOPEZ		lopezleelou@gmail.com
	29 M. Bartholomé FEDER		raulineartarit@gmail.com
	30 Mlle Salma ROUGUI BENDRISS		salmabendriss20@gmail.com

Mlle Lyli ORRIOLS



lyli.orriols.co@gmail.com

Le quorum étant atteint, la séance est ouverte à 18h10.

I- VIE ADMINISTRATIVE

0/ adoption du PV du précédent CA

Vote : 21	Pour : 21	Contre : 0	Abstention : 0
-----------	-----------	------------	----------------

II- VIE PEDAGOGIQUE ET EDUCATIVE

1/ TRM Rentrée 2023

M. le proviseur présente le projet de TRM pour la rentrée 2023 (pièce jointe). Ce dernier a fait l'objet d'une discussion en conseil pédagogique le 20 janvier 2023 puis d'une instruction en commission permanente le 26 janvier 2023.

M. le proviseur en rappelle les principaux éléments : création d'une classe de seconde générale supplémentaire et augmentation de la capacité du CAP boulanger à 24 places. Pour le reste la structure est inchangée, ainsi que l'offre de formation et les contraintes qui y sont liées.

Le recensement des besoins fait apparaître les nécessités d'évolution qui apparaissent en rouge dans le tableau, et qui seront proposées aux services académiques. La ventilation des moyens sera quant à elle présentée au conseil d'administration de fin d'année.

M. DONNET, représentant des enseignants (SNES-FSU), souhaite, en préambule, que la dénomination « poste vacant » apparaisse en lieu et place de « BMP 18 heures » afin de montrer clairement qu'il ne s'agit pas de moyens provisoires mais bien d'un poste qui est demandé comme par exemple en Lettres Modernes, en Anglais, en Mathématiques, en EPS, ...

- **Philosophie** : BMP (11 heures) demandé
- **Lettres Modernes** : 1 poste vacant (18 heures) + BMP (10 heures)
- **Anglais** : 1 poste vacant (18 heures)
- **Espagnol** : pas de changement
- **Catalan** : M. le Proviseur indique qu'il est prévu d'accueillir des élèves en Seconde.

M. DONNET, représentant des enseignants (SNES-FSU), souhaite savoir combien d'élèves pourraient être accueillis afin de pouvoir être sûr de conserver cet enseignement. M. le Proviseur indique qu'à ce moment de l'année il n'est pas possible de connaître le nombre de candidats en Catalan.

Mme MONIER, représentante des parents d'élèves (FCPE), propose que les élèves puissent prendre deux options comme par exemple le Catalan et l'Euro Anglais ou l'Euro Espagnol.

M. DONNET, représentant des enseignants (SNES-FSU), partage cet avis et rappelle qu'il s'agit également d'une demande des enseignants. De plus, à un moment où le lycée Bourquin est en capacité de proposer des mobilités ERASMUS + à destination de

Valence, il serait fort regrettable qu'il n'y ait plus de candidats faute d'élèves inscrits en Catalan.

M. le Proviseur rappelle que l'établissement n'autorise pas le cumul de deux options, que l'inscription dans une filière ou un enseignement optionnel relève d'un choix libre de l'élève et de sa famille. Les contraintes organisationnelles qui pèsent sur l'établissement ne permettent pas d'assouplir la carte des formations telle qu'elle est proposée actuellement.

- **Histoire Géographie :**

M. DONNET, représentants des enseignants (SNES-FSU), dénonce la disparition des dédoublements en classe de Seconde à compter de la rentrée prochaine. Disparition d'autant plus mal venue à une période où le gouvernement va accroître la charge de travail en portant l'âge du départ à la retraite de 62 à 64 ans. De plus, ces groupes étaient l'occasion de pouvoir travailler mieux en accordant plus de temps personnalisé à chaque élève.

Si la création d'une septième division de Seconde va alléger les effectifs, il propose que les dédoublements puissent alors concerner les groupes de l'enseignement de spécialité HGGSP où les effectifs dépassent régulièrement les 35 élèves.

M. le Proviseur ne ferme pas la porte à cette éventualité si toutefois des moyens le permettent à la rentrée.

M. DONNET, représentant des enseignants (SNES-FSU), demande alors à M. MARTIN d'aller chercher des moyens supplémentaires auprès des services du Rectorat afin de satisfaire cette demande légitime et ce pour toutes les disciplines qui en auraient besoin.

M. le Proviseur fait savoir qu'il n'a aucun argument pour réclamer des moyens supplémentaires et dit que l'établissement est correctement doté.

M. EL-OUARDI, représentants des enseignants (SNALC) dit préférer sauver des postes plutôt que de procéder à des dédoublements.

M. DONNET, représentants des enseignants (SNES-FSU) tient à préciser que cette année était la première où l'Histoire Géographie bénéficiait de dédoublements en Seconde.

- **SES** : pas de changement
- **Sciences-Physiques** : augmentation du BMP (11 heures) en concertation avec l'équipe
- **SVT** : pas de changement, cependant une incertitude demeure en fonction de la variation possible des effectifs des EDS
- **Mathématiques** : 1 poste vacant (18 heures)
- **EPS** : 1 poste vacant + 1 BMP (10 heures)
- **Biotechnologies** : pas de changement

M. le Proviseur poursuit la présentation du TRM concernant la SEP :

- **Eco Gestion Tourisme** : pas de changement
- **Ingénierie culinaire** : 1 poste vacant
- **Cuisine** : 1 poste vacant

M. EL-OUARDI, représentant des enseignants (SNALC) souhaite connaître le nombre d'HSA pour chaque discipline. M. le Proviseur précise que les différentes équipes ont exprimé leur choix de conserver les HSA qu'elles sont en capacité d'absorber et que le nombre d'HSA apparaît clairement sur le document partagé.

M. le Proviseur poursuit la présentation du TRM en évoquant la SEP :

- **Lettres Histoire Géographie** : pas de changement
- **Lettres Espagnol** : baisse du BMP (6 heures)

Mme SENZ, représentante des enseignants (CGT), explique que le positionnement de l'Espagnol dans l'emploi du temps (mercredi) a pu entraîner un désintérêt des élèves pour cette discipline au profit de l'Anglais.

- **Lettres Anglais** : pas de changement
- **Mathématiques-Sciences** : pas de changement
- **Arts Appliqués** : augmentation du BMP (15 heures) pour couvrir les besoins du CAP Boulanger
- **Eco-Gestion** : augmentation du BMP (12 heures) à la demande de l'équipe
- **Cuisine Techniques Culinaires** : pas de changement
- **Pâtisserie** : 1 BMP (8 heures) partagé avec la boulangerie
- **Boulangerie** : 1 poste vacant

M. le Proviseur fait remarquer qu'il est difficile de trouver des enseignants pour cette discipline.

Mme SENZ, représentante des enseignants (CGT), souligne que le Rectorat de Montpellier n'ouvre pas de postes pour ne pas créer un appel d'air et mettre en difficulté des académies parisiennes par exemple.

Après avoir présenté le TRM, M. le Proviseur fait part des moyens supplémentaires qu'il a demandés concernant l'encadrement :

- **Vie scolaire** : 1 demi-poste afin de renforcer l'équipe en la portant à 3 CPE
- **Infirmier** : 1 poste
- 1 assistant **DDFPT**

M. DONNET, représentant des enseignants (SNES-FSU), s'oppose à ce que des moyens soient pris sur la DHG pour financer des assistants au DDFPT, si jamais le poste n'était pas pourvu.

M. le Proviseur a bon espoir que sa demande soit satisfaite.

M. DONNET, représentant des enseignants (SNES-FSU), s'étonne qu'une demande d'un deuxième Proviseur-Adjoint n'ait pas été faite. M. le Proviseur précise que pour un établissement de la taille du lycée C. Bourquin, les services du rectorat n'en propose qu'un.

Vote :	21	Pour : 12	Contre : 3	Abstention : 6
--------	----	-----------	------------	----------------

Avant de quitter l'assemblée, M. MANAS, Conseiller régional, se montre à l'écoute d'éventuelles questions.

M. DONNET, représentant des enseignants (SNES-FSU), s'inquiète de la possible baisse du nombre d'agents qui pourraient à l'avenir travailler au lycée C. Bourquin. Il souligne l'efficacité de ces agents qui, avec l'effectif actuel, accomplissent un travail de qualité.

Mme PUIGSEGUR, représentante des agents, évoque le problème du non remplacement des agents, du manque de personnel au poste de magasinier pédagogique et de la difficulté à couvrir l'immensité des surfaces au lycée C. Bourquin.

Mme STRIEBICH, gestionnaire de l'établissement, renvoie à la spécificité de l'hôtellerie qui, selon elle, n'est pas suffisamment prise en compte par la Région.

Mme TRAVADON, représentante des parents d'élèves (Autonomes), souhaite l'augmentation de l'amplitude des bus scolaires qui pourraient permettre alors de cumuler des options.

III- VIE BUDGETAIRE ET FINANCIERE

1- Contrats et conventions

Mme STRIEBICH présente à l'Assemblée différents contrats et conventions :

- Le séjour à Cork, dont le coût a considérablement augmenté, est remplacé par un séjour à Bruxelles. Il s'agit des mêmes élèves, des mêmes dates et du même budget initial. La participation des familles s'élève à 200 euros.

Vote : 20 Pour : 20 Contre : 0 Abstention : 0

CONTRATS-CONVENTIONS				
NOM	objet	date-durée	modalités financières	remarques
JARDI'PRESTIGE Argelès sur Mer	Entretien des espaces verts	Du 01-01 au 31-12-2023	640 heures d'intervention à 31,25€ TTC, soit 20 000,00€ pour 2023.	Renouvellement
A.D.M.S.	Dégraissage hottes cuisine pédagogique (16 hottes) Dégraissage hottes restaurant scolaire (5 hottes et 4 obturateurs)	Du 01-01 au 31-12-2023 Du 01-01 au 31-12-2023	1 intervention/an obligatoire 7 824,00 € 1 à interventions/an obligatoires 3 072,00 €	Renouvellement
ECOLAB	Dératisation internat	Du 01-01 au 31-12-2023	6 interventions /an 802,49 €	
RUBIO HERNANDEZ Maria assistante de langue espagnole	CO-LOCATION appart n°6	Du 06-02 au 30-042023	78€ + 12€ charges mensuelles soit 90,00€/mois	recette

Vote : 20 Pour : 20 Contre : 0 Abstention : 0

2- Tarifs

Créalab : chaque copie tirée sera facturée selon le prix de revient, majoré de 15 % .

Vote : 20 Pour : 20 Contre : 0 Abstention : 0

QUESTIONS DIVERSES

Questions diverses des élèves :

Mme STRIEBICH répond aux questions des élèves :

1. Serait-il possible de chauffer plus l'internat car la température y est jugée trop basse par les internes ?

La température a déjà été remontée mardi 24 janvier d'un degré. Le réel problème ne vient pas du chauffage, mais de l'ouverture des fenêtres : les élèves et surveillants aèrent leur chambre à 7h00 et ne referment pas les fenêtres : elles restent donc ouvertes jusqu'à 12h00, heure d'arrivée des personnels de service. Les murs refroidis n'ont pas le temps de remonter suffisamment en températures. La solution serait de laisser l'aération aux personnels chargés du nettoyage, qui le feraient de toute façon... Une information dans ce sens devrait être faite aux élèves et aux surveillants.

2. Serait-il possible d'installer une deuxième grille à vélo dans le local à vélo car certains jours il est difficile de trouver de la place où mettre son vélo, trottinette électrique etc... ?

Oui, nous allons en commander une autre.

3. Serait-il possible de réserver des places de parking pour les internes qui viennent en voiture ?
M. le Proviseur demande qu'un recensement des élèves concernés, soit effectué pour pouvoir en étudier la faisabilité.

4. Quand est-ce que des réparations seront faites sur les WC pour hommes dans la cour ?
Le devis 2022 était de 3000€ pour réparer les 15 chasses défectueuses du lycée : impossible de le prendre en charge en 2022, par manque de moyens. La demande d'actualisation du devis sur 2023, a été faite, pour faire la commande, avec un échelonnement sur l'année et une demande à la Région en parallèle. La réparation des WC de la cour est prioritaire de toute façon et devrait être effectuée pour la rentrée des vacances d'hiver.

Questions diverses des parents :

M. le Proviseur présente les questions diverses envoyées par les parents d'élèves.

PARCOURSUP (Mme TRAVADON, Autonomes)

- Quel est l'accompagnement prévu pour les élèves de Terminale? (choix des formations, lettres de motivation). Est-ce un accompagnement systématique pour tous les élèves?

- Y a-t'il un accompagnement sur ce sujet pour les élèves de première? (choix des spécialités, informations aux parents sur le déroulement de parcoursup et les modalités du bac)

M. le proviseur répond que l'information sur les choix d'orientations post-bac font effectivement l'objet d'un accompagnement par les équipes (professeurs principaux, psy-en, etc) mais qu'il faut bien prendre conscience qu'il doit également s'agir d'une démarche individuelle et volontaire de chacun pour s'emparer des choix à effectuer. Les enseignants sont d'abord là dans un rôle d'accompagnement et de conseil et ne peuvent se substituer à une démarche personnelle.

Concernant le choix de la spécialité non poursuivie en fin de première, il convient de s'appuyer sur les avis des enseignants de spécialité, tout en se projetant dans la poursuite d'études pour estimer quelle paire d'EDS en terminale est la mieux adaptée au projet à venir. Là encore les enseignants sont disponibles et à l'écoute.

RÉUNION PARENTS/PROFS POUR LES SECONDES (Mme MONIER, FCPE)

- Est-il prévu une réunion pour ces classes. Les parents pourront-ils rencontrer les profs de leurs enfants cette année?

M. le proviseur répond que ces rencontres ont déjà eu lieu au premier trimestre. Il n'y a pas lieu de les reconduire dans le courant de l'année.

CHOIX DES OPTIONS

Il avait été distribué un document explicatif en juin dernier pour le choix des options (voir en PJ). Ce document est-il toujours d'actualité?

M. le proviseur répond qu'effectivement, ce document reste valable. Il est d'ailleurs disponible sur le site de l'établissement. Les contraintes de fonctionnement de l'établissement n'ayant pas évolué, sauf en se renforçant encore plus (mathématiques dans le tronc commun), aucune souplesse ne peut être envisagée.

Il précise cependant que la combinaison Euro Anglais et Mathématiques expertes sera possible.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h45 .

-----FIN-----